Amette, L. A.
Pendant la
guerre.


LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA

PENDANT LA GUERRE

Lettres pastorales et Allocutions

(Août 1914-Février 1915)

"Pages actuelles"
1914-1915

Pendant la Guerre

par

Son Éminence le Cardinal AMETTE

Archevêque de Paris

Lettres pastorales et Allocutions
(Août 1914 - Février 1915)



PARIS
BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
3, rue Garancière, 3.
1918

PENDANT LA GUERRE

LETTRE

de S. Ém. le Cardinal Archevêque de Paris au clergé et aux fidèles de son diocèse, ordonnant des prières pour la France.

Nos Très Chers Frères,

La patrie appelle aux armes ses enfants.

Après s'être efforcée, loyalement et jusqu'au bout, de conserver la paix, la France se voit contrainte à subir la guerre.

En face du danger qui menace le pays, toute division cesse parmi ses fils. Tous se lèvent, dans un mouvement unanime de fidélité au devoir et de dévouement à la patrie, prêts à tout sacrifier pour la défendre.

Nos soldats de tout âge et de toute condition partent avec une vaillance calme, confiante et résolue. Les épouses et les mères ont des larmes plein les yeux, mais elles les retiennent, et elles encouragent ceux qui s'en vont en les recommandant à Dieu.

C'est vers Dieu, en effet, que lèvent d'abord leurs regards, en ces heures d'angoisses, tous ceux qui croient en lui.

Ils sont les premiers à le faire, ces officiers et ces soldats chrétiens qu'on a vus en si grand nombre se préparer au départ en mettant leur âme en paix avec Dieu.

Sans doute, N. T. C. F., la valeur de notre armée, l'admirable attitude de la nation tout entière, l'appui que nous garantissent nos alliances, nous permettent d'envisager la lutte avec confiance, mais nous ne saurions oublier que Dieu reste l'arbitre souverain des destinées des peuples et qu'il dispose à son gré de la victoire et de la défaite. C'est son concours qu'il faut avant tout nous assurer par la prière.

Prions donc, N. T. C. F., ainsi que nous y exhortait hier, dans un émouvant appel, le Père commun des âmes et des peuples, le Vicaire de Jésus-Christ.

Prions pour que cette terrible guerre, qui menace de mettre l'Europe entière à feu et à sang, prenne fin bientôt, sans avoir causé tous les massacres et toutes les ruines qu'on peut en redouter.

Prions pour que nos armes soient victorieuses comme elles l'ont été tant de fois dans le passé, et nous obtiennent de retrouver une paix durable dans l'honneur et dans l'intégrité de la patrie.

Prions pour que la mort ne fasse pas dans les rangs de nos chers soldats de trop cruelles hécatombes, et pour que tous ceux qui tomberont victimes du devoir meurent dans l'amitié de Dieu et

reçoivent de Lui la vie éternelle en récompense de leur sacrifice.

Afin que nos prières soient plus sûrement exaucées, nous leur donnerons l'appui de nos bonnes œuvres.

De toutes parts, des femmes généreuses se lèvent pour suivre nos soldats sur les champs de bataille, pour les soigner dans les hôpitaux et les ambulances. Tous ceux et celles qui le pourront voudront, par le travail et par l'aumône, s'associer à leur dévouement.

Nous n'oublierons pas les mères et les enfants que l'absence de l'époux et du père va laisser dans la détresse. Notre charité saura multiplier en leur faveur les sacrifices.

Tous enfin, nous offrirons à Dieu pour la Patrie notre part de privations et de souffrances. Nous nous efforcerons, par une vie plus complètement et plus généreusement chrétienne, d'attirer sur la France la protection du Christ qui l'aime toujours, et de la Très Sainte Vierge Marie qui demeure sa Reine et sa Mère.

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion de la mort de Sa Sainteté le pape Pie X.

Nos Très chers Frères,

Une douloureuse nouvelle nous arrive.

Après quelques jours d'une maladie qui, jusqu'à hier, semblait devoir être bénigne, N. T. S. P. le Pape Pie X s'est éteint cette nuit à 1 heure et demie.

En toutes circonstances, la perte d'un Pontife si vénéré et si aimé, d'un Pape si saint, si fort et si bon, eût été un grand deuil pour l'Église. Ce deuil est particulièrement cruel dans les conjonctures si graves où nous sommes, alors qu'une guerre formidable arme les unes contre les autres les plus grandes nations de l'Europe.

De cette guerre, qu'il s'était vainement efforcé d'empêcher, on peut dire que Pie X meurt en victime. A l'heure où elle éclatait, il disait au monde qu' « il « sentait son âme déchirée par la plus poignante dou- « leur à la pensée du péril qui menaçait le salut et la « vie de tant d'hommes et de tant de peuples ». Nul doute que cette douleur, oppressant son cœur paternel, n'ait aggravé le mal qui vient de l'emporter.

Le temps nous manque aujourd'hui pour vous rap-

peler, N. T. C. F., ce qu'a été, durant les onze années de son règne, le Pontife que nous pleurons. Nous ne pouvons, à cette première heure, que vous demander instamment vos prières pour le repos de son âme.

Sans doute, il nous semble bien qu'en expirant, le vénéré défunt pouvait redire avec confiance la parole de saint Paul : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; elle m'attend, la couronne de justice que le juste Juge réserve à ceux qui aiment son avènement (1). »

Toutefois nous ne pouvons oublier que les jugements de Dieu sont redoutables pour ceux qui ont porté des responsabilités si lourdes. Nous supplierons donc avec ferveur Notre-Seigneur Jésus-Christ d'admettre au plus tôt dans son royaume céleste ce Pontife qui n'a eu en ce monde d'autre souci que l'avènement de son règne.

Quelle place a tenue la France dans son cœur et dans son dévouement apostolique, vous ne l'ignorez pas, N. T. C. F. De France Lui sont venues de grandes douleurs, que Nous ne voulons pas rappeler à cette heure, mais de France aussi, Il se plaisait à le redire, Il a reçu de grandes consolations. Il le constatait chaque jour : la séparation, qui a rompu les liens officiels entre l'Eglise et sa Fille aînée, n'a pas brisé leur union. La soumission unanime du clergé et des fidèles aux décisions que dut prendre Pie X pour

(1) *Timoth.*, IV, 7.

sauvegarder les droits de la hiérarchie sacrée et la liberté de l'Église, le courage avec lequel furent acceptés les sacrifices qui en étaient la conséquence, le zèle et l'activité généreuse déployés par les catholiques pour relever les ruines accumulées et préparer un avenir meilleur, toutes ces choses réjouissaient le cœur du saint Pontife, et Il daignait nous en féliciter. Il aimait nos gloires religieuses : il était heureux de montrer sur sa table de travail deux figures françaises, auxquelles Il avait décerné l'auréole des Bienheureux et qu'Il souhaitait vivement de canoniser : Jeanne d'Arc et le Curé d'Ars. Qui ne se souvient du geste spontané et touchant par lequel, au lendemain de la béatification de notre héroïque Libératrice, Il portait à ses lèvres, sous les voûtes de la Basilique de Saint-Pierre, notre drapeau national ? Comment oublier ces admirables paroles, qu'avec un accent où passait tout son cœur, Il adressait à la France, le jour où il remettait à quatre de ses Fils les insignes de la dignité cardinalice : « Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims retournera à sa première vocation.... Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais. Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France entendra une voix (la voix de Jésus-Christ) qui lui répétera : « Lève-toi et purifie-toi des souillures qui t'ont défigurée : réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille aînée de l'Église,

nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre (1). »

Ces paroles nous parurent alors quasi prophétiques. A l'heure où Celui qui les prononçait vient de quitter la terre, à voir l'admirable mouvement de vaillance, d'union patriotique et de foi religieuse qui soulève notre pays tout entier, n'est-il pas permis de croire que la prophétie va se réaliser ? Du haut du ciel, le saint Pape auquel Dieu l'inspira y aidera par ses prières.

(1) Allocution du 29 novembre 1911.

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris au clergé et aux fidèles de son diocese à l'occasion de l'élection de Sa Sainteté le Pape Benoît XV.

Paris, le 10 septembre 1914.

Nos Très Chers Frères,

Nous voici revenu au milieu de vous, après une absence qui a paru bien longue à Notre cœur.

Nous vous avions quittés pour aller à Rome accomplir un grand devoir et participer à l'élection d'un nouveau Vicaire de Jésus-Christ.

Après avoir, durant plusieurs jours, uni à nos Vénérables Frères du Sacré Collège, pris part aux prières solennelles prescrites par l'Église pour le repos de l'âme du Souverain Pontife défunt, Nous entrions en Conclave, au Palais du Vatican, le soir du lundi 31 août.

Quelle émotion profonde Nous ressentions, en Nous enfermant dans ce nouveau Cénacle, suppliant l'Esprit saint de désigner Lui-même l'élu de Dieu, celui que Notre Seigneur avait marqué pour tenir sa place ici-bas et diriger son Église en des temps si graves et si difficiles!

Reconnaître cet élu, sans autre souci que celui de

la plus grande gloire de Dieu et du plus grand bien des âmes, telle était l'unique préoccupation des cinquante-sept Cardinaux présents à l'auguste assemblée. Peu à peu, dans les scrutins qui se succédèrent, le choix divin apparut de plus en plus clairement : le jeudi 3 septembre, à dix heures et demie, l'Éminentissime Cardinal Jacques della Chiesa, Archevêque de Bologne, était proclamé Souverain Pontife, et Il prenait le nom de Benoît XV, en souvenir du grand Pape Benoît XIV, qui avait été son prédécesseur sur le siège de Bologne. Une heure après, l'heureuse nouvelle était annoncée au peuple romain, réuni en foule sur la place Saint-Pierre, et bientôt, du haut du balcon intérieur de la grande basilique Vaticane, remplie par une multitude enthousiaste, le nouveau Pontife donnait sa première bénédiction à la Ville et au monde.

La voix publique vous a déjà dit, Nos très chers Frères, comment la Providence l'a merveilleusement préparé à porter ce qu'Il appelait Lui-même, en acceptant son élection, « le formidable fardeau » du suprême pontificat : *onus formidabile.*

Issu d'une noble et antique famille génoise, dont le nom rappelle le dévouement traditionnel à l'Église, Benoît XV a été formé à l'école du grand Cardinal Rampolla, de sainte mémoire, dont Il fut le disciple et le collaborateur très aimé et très fidèle, à la nonciature de Madrid et à la Secrétairerie d'État du Saint-Siège. En 1907, Il était nommé archevêque de Bologne par Sa Sainteté Pie X, qui voulut le sacrer de ses mains, et, pendant sept années, Il a exercé en

ce grand diocèse un ministère pastoral des plus fructueux. Tous s'accordent à louer son intelligence cultivée et largement ouverte, sa doctrine sûre, sa sagesse, sa fermeté, sa bonté, son zèle et sa piété.

Pourquoi n'ajouterions-Nous pas qu'Il connaît et qu'Il aime particulièrement notre pays? Lorsqu'à l'instant même de son élection, et avant l'hommage officiel d'obédience, il Nous fut donné de Nous approcher de Lui, Il daigna Nous dire cette parole : « En embrassant l'Archevêque de Paris, j'embrasse la France, la Fille aînée de l'Église : qu'elle redevienne ce qu'elle a été! » Quelques heures plus tard, Il Nous répétait les mêmes sentiments; et comme Nous lui demandions l'autorisation de quitter Rome dès le lendemain pour revenir parmi vous, Il Nous exprimait le vif désir de voir les Cardinaux français représenter notre patrie à la solennité de son couronnement. Nous fûmes heureux de pouvoir déférer à ce désir si bienveillant. Et maintenant nous revenons à vous, le cœur débordant de reconnaissance envers Dieu qui Nous a donné un tel Pontife, et les mains remplies des prémices de ses bénédictions.

Comme elles nous sont nécessaires à cette heure, ces bénédictions du Père et du Pasteur des âmes et des peuples!

Le fléau de la guerre sévit de plus en plus terrible sur notre cher pays. Un instant, notre grande capitale s'est vue menacée par l'ennemi, et si le péril semble s'éloigner, il s'en faut qu'il soit définitivement

conjuré. Nous ne l'ignorons pas, Nos très chers Frères, vos courages et votre foi sont à la hauteur de l'épreuve. Tandis que nos braves soldats et nos vaillants alliés combattent avec héroïsme, tandis que des dévouements généreux se prodiguent pour panser les blessures, la charité se dépense sans compter pour soulager la misère; en même temps, de toutes nos églises et de toutes les âmes croyantes, la prière ne cesse de monter vers le ciel pour le salut de la patrie.

Nous savons avec quel pieux empressement, après nos grandes supplications au Sacré-Cœur et à Notre-Dame-des-Victoires, vous êtes allés invoquer, près de son tombeau, sainte Geneviève, la patronne de Paris et de la France, et, dans l'église où elle a prié, la bienheureuse Jeanne d'Arc, libératrice de la patrie.

Nous croyons répondre à vos vœux en vous convoquant encore à une solennelle réunion de prières, en notre Église Métropolitaine de Notre-Dame, dimanche prochain, 13 septembre, jour où nous célébrerons la solennité de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Ce jour-là, à 3 heures, nous y ferons une procession solennelle où seront portées les reliques des saints et saintes protecteurs et protectrices de Paris, et nous conjurerons ensemble Marie de se montrer une fois de plus Patronne de la France et Secours des chrétiens

Nous recommanderons en même temps à Dieu les âmes des chers soldats qui, en si grand nombre déjà, sont tombés au champ d'honneur; nous demanderons pour eux le bonheur éternel en échange de leur sanglant sacrifice.

PROTESTATION

Dimanche 11 octobre, à midi et demi, des avions allemands ont jeté sur Paris vingt bombes, qui ont tué quatre personnes inoffensives et fait un bon nombre de blessés.

Trois de ces bombes ont été lancées, avec une intention évidente, sur l'église métropolitaine de Notre-Dame; l'une d'elles y a causé de notables dégâts et eût pu y déterminer un grave incendie.

Nous avons le devoir de protester contre ces violences barbares et criminelles, que ne peut excuser aucune nécessité militaire. *L'attentat dirigé contre la vénérable basilique constitue un sacrilège que Nous dénonçons à la réprobation du monde chrétien.*

✝ Léon-Adolphe, Cardinal AMETTE,

Archevêque de Paris.

ALLOCUTION PRONONCÉE

par Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris au service célébré pour M. le Comte Albert de Mun, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le 16 octobre 1914.

Mes Frères,

Je manquerais à un devoir, je résisterais au mouvement de mon cœur, et je tromperais peut-être votre attente, si, avant de faire monter vers Dieu une suprême prière pour celui que nous sommes venus pleurer ensemble, je ne lui adressais à lui-même un salut de gratitude et de regrets, au nom de l'Église qu'il a tant honorée et qu'il a servie avec tant de fidélité, de vaillance et d'éclat.

En le faisant, je suis sûr d'être l'écho du nouveau Chef de cette Église, Sa Sainteté Benoît XV, dont l'une des premières paroles, dans l'entretien qu'il daigna m'accorder quelques heures après son élection, fut pour s'informer de M. le comte de Mun, et qui, lorsque je le quittais au jour de son couronnement, me chargeait de lui porter son affectueux souvenir.

Autour du cercueil d'Albert de Mun, un concert unanime d'hommages s'est élevé, auquel ne s'est

mêlée aucune note discordante. On a loué le grand orateur, et le charme, la splendeur, la puissance de son verbe. On a exalté le grand patriote, son amour passionné pour la France, et les éminents services qu'il lui a rendus par l'épée, par la parole et par la plume.

Ce qu'il m'appartient de saluer en lui devant cet autel, c'est le grand catholique, le chevalier chrétien. *Credidi, propter quod locutus sum :* « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé », s'écriait le Psalmiste, et saint Paul après lui. Ce mot eût pu être la devise du comte de Mun.

Sans doute, Dieu l'avait merveilleusement doué de tous les dons qui font l'orateur, mais ce qui a fait surtout l'éloquence de sa parole, c'est qu'elle était toujours le cri d'une âme pénétrée d'une foi ardente et aimante.

Il a eu foi en Dieu, auteur et maître souverain de toutes choses, et voilà pourquoi il a toujours proclamé hautement, énergiquement revendiqué les droits de Dieu au milieu des sociétés humaines.

Il a eu foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur des hommes, docteur de vérité et inspirateur de charité, et voilà pourquoi il a prêché et pratiqué cette politique sociale dont on a dit avec vérité devant sa tombe qu'elle était « l'Évangile en action ».

Il a eu foi en la sainte Église catholique, de par Dieu et de par Jésus-Christ mère et institutrice des âmes et des peuples, et voilà pourquoi il a toujours docilement accepté ses enseignements, filialement

suivi — et il lui en a coûté parfois — ses directions, courageusement défendu ses libertés.

Il a eu foi au peuple, en la dignité de son âme immortelle, en la générosité de son cœur, en son droit à une part légitime de bonheur, même en ce monde, et voilà pourquoi il a constamment plaidé la cause des humbles, des faibles, des travailleurs, et soutenu leurs intérêts.

Il a eu foi en la France, en sa vocation sublime, en sa mission providentielle, en sa grandeur impérissable, et voilà pourquoi, ne pouvant plus combattre avec le glaive comme aux jours de sa brillante jeunesse, il a lutté jusqu'à son dernier souffle, par sa parole et par sa plume qui valait la meilleure des épées, pour la sécurité, l'indépendance, le relèvement de la patrie. On peut dire qu'il est mort pour elle, puisque c'est pour la servir qu'il a épuisé, avant le temps, ses dernières forces et avancé sa fin.

Il a cru : croyant il a aimé, c'est pourquoi il a parlé, il a agi, il a lutté.

Et maintenant nous pouvons lui redire la parole qu'une femme inspirée adressait un jour à la Vierge Marie : « Heureux êtes-vous d'avoir cru ! »

Sur la terre sa foi lui a donné ce que l'un des vôtres, Messieurs de l'Académie, a appelé justement « la gaieté de la certitude ». Au ciel, parce que cette foi a été invincible et s'est tournée en amour et en dévouement, elle lui assure les joies de l'éternelle vision.

Puisse-t-il contempler de là-haut ce qu'il a tant

souhaité, ce pourquoi il a vécu et il est mort, le salut de la France, la réconciliation durable de tous ses enfants, son retour à la foi des aïeux, son alliance renouvelée avec l'Église dont elle reste, malgré tout, la fille aînée!

Que ces espérances soient la consolation de ceux et de celles qui le pleurent, de la digne compagne de sa vie, des fils qui portent si noblement son nom !

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris au clergé et aux fidèles de son diocèse, demandant des prières et ordonnant un service solennel pour les victimes de la guerre.

Paris, le 26 octobre 1914.

Nos Très Chers Frères,

Voici venir les jours où la Sainte Église nous invite à raviver en nous le souvenir de nos morts et à multiplier pour eux nos prières.

Cette année plus que jamais, une telle invitation trouvera écho dans nos cœurs.

Chaque jour, en effet, la guerre cruelle fait parmi les nôtres des victimes en grand nombre. Beaucoup de familles sont dans le deuil, pleurant la mort d'un père, d'un fils, d'un frère, d'un époux. Beaucoup d'autres sont dans l'angoisse, ignorant le sort de chers disparus et redoutant d'apprendre qu'ils ont

succombé à leurs blessures entre les mains de l'ennemi. Notre famille sacerdotale n'est pas la moins éprouvée : déjà six de nos jeunes prêtres Parisiens ont péri sur les champs de bataille.

Il n'est personne d'entre nous qui ne se sente profondément ému à la pensée de ces martyrs de la patrie. Leur mémoire nous est chère et nous avons à cœur de l'honorer. Lorsqu'ils viennent mourir dans nos hôpitaux ou nos ambulances, nous rendons pieusement les derniers devoirs à leurs dépouilles. Leurs cercueils s'en vont au champ du repos, enveloppés dans les plis du drapeau national, suivis par une foule sympathique, salués souvent par d'éloquentes paroles. Durant les jours qui s'approchent, leurs tombes seront visitées et couvertes de fleurs.

Mais vous le comprenez, N. T. C. F., vous qui avez la foi, ces hommages extérieurs ne sauraient suffire pour acquitter notre dette envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour le pays. Ce qu'ils réclament surtout de nous, ce sont des prières, parce que cela seul peut leur être utile dans l'Au-delà mystérieux où ils sont entrés.

Sans doute, nous en avons la confiance, Dieu, qui les attendait sur le seuil de l'éternité, les y a miséricordieusement accueillis. Nous n'oserions pas dire que la mort subie pour la patrie ait les mêmes promesses et la même vertu que le martyre enduré pour la religion. Tout au moins avons-nous le droit de compter que, lorsqu'un soldat donne sa vie dans une guerre juste pour accomplir son devoir patriotique,

ce qui est obéir à Dieu, son salut éternel est assuré(1). A plus forte raison devons-nous le croire pour ceux qui, comme la plupart des nôtres, sont allés au combat après s'être recommandés à Dieu et réconciliés avec Lui. Mais nous n'avons pas la certitude que tous voient s'ouvrir immédiatement devant eux la porte du ciel, et qu'il ne reste pas à un bon nombre quelques dettes à payer à la justice divine. Voilà pourquoi, tandis que l'Église déclare que « c'est faire injure au martyr que de prier pour lui », Elle a toujours demandé et offert des prières pour ceux qui meurent sur les champs de bataille. Déjà, dans les temps anciens, le vaillant capitaine Judas Macchabée faisait offrir à Jérusalem des sacrifices en faveur de ceux qui étaient morts sous ses ordres pour l'indépendance d'Israël (2); et notre Bienheureuse Jeanne d'Arc demandait avec instance des messes pour les soldats tombés dans les combats.

Nous serons fidèles, N. T. C. F., à accomplir ce devoir de pieuse assistance à l'égard de ceux qui ont versé leur sang pour nous. Vous priez chaque jour avec ferveur pour nos vaillantes armées. Vous faites tout ce qui est en votre pouvoir pour leur épargner

---

(1) Cela ne veut pas dire que la mort pour la patrie suffise par elle-même à justifier une âme. Mais il est permis de croire qu'à celui qui, tout en ayant péché et ne pouvant recevoir l'absolution, sacrifie par devoir sa vie pour son pays, la bonté de Dieu accorde, au moment suprême, une grâce de contrition parfaite qui lui assure le pardon de ses fautes et le salut éternel.

(2) II *Macch.*, XII.

quelques souffrances, et Nous ne saurions trop encourager et bénir la sollicitude généreuse qui s'efforce, à l'approche de l'hiver, de procurer des vêtements chauds à nos chers combattants. Vous avez le plus vif souci du sort de nos blessés; les dévouements et les sacrifices se multiplient pour leur assurer les soins les plus prompts et les meilleurs. N'oublions pas ceux qui peut-être endurent encore des souffrances non moins cruelles que celles du champ de bataille. Et puisque la bonté divine met à notre disposition, pour les soulager, des moyens d'une efficacité certaine, prières, indulgences, communions, messes célébrées ou entendues, sachons en user généreusement en leur faveur.

Par là nous introduirons plus promptement nos chers morts dans la paix éternelle. Par là nous donnerons aux familles qui les pleurent la consolation la plus capable d'adoucir leurs larmes, en hâtant pour ces êtres aimés la possession du véritable bonheur. Par là aussi nous accroîtrons le nombre de nos intercesseurs ; réunies dans le ciel aux saints protecteurs de la France, ces nobles victimes obtiendront de Dieu la seule vengeance qu'elles réclament pour leur sang répandu : le salut de la patrie, le triomphe de sa cause, une paix glorieuse et durable pour elle et pour ses alliés.

A ces fins Nous célébrerons dans notre Église Métropolitaine de Notre-Dame, le vendredi 6 novembre, à 10 heures, un service solennel pour les morts qui ont succombé, depuis le début de la

guerre, dans les rangs de l'armée française et des armées alliées.

Nous espérons que vous viendrez en grand nombre, N. T. C. F., rendre ce pieux hommage à nos défenseurs, et donner ce témoignage de sympathie chrétienne à leurs familles, que Nous invitons spécialement à cette cérémonie funèbre.

ALLOCUTION PRONONCÉE
au Service solennel célébré à Notre-Dame de Paris pour les victimes de la guerre.

Messieurs,

Mes très chers frères,

Vous êtes venus, représentants du chef de l'État, du gouvernement français, de l'autorité militaire et des nations nos alliées, membres du Parlement et de l'Institut, de la magistrature et du barreau, élus du département et de la cité, familles de nos chers morts, officiers et soldats leurs frères d'armes, chanoines de notre Métropole, pasteurs de nos paroisses, membres de notre clergé, et vous, chrétiens fidèles, vous êtes venus en foule rendre un pieux hommage aux légions de vaillants, tombés depuis trois mois, dans les rangs de notre armée et des armées alliées, sur cet immense champ de bataille qui s'étend des rivages de la mer du Nord aux bords de la Vistule, à travers la Belgique, la France et la Pologne.

Aux premiers chrétiens qui pleuraient leurs morts, l'apôtre saint Paul écrivait : « Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance ! » C'est la parole que je veux vous redire avant que s'achève cette grandiose cérémonie funèbre.

Ah ! certes, ils méritent bien d'être pleurés, les

morts dont le souvenir nous rassemble. Ils sont tombés, chefs éminents ou soldats obscurs, hommes faits, dans la maturité de l'âge, et jeunes hommes en leur printemps, frères, époux, fils tendrement aimés, les uns foudroyés en un instant par la balle qui les a frappés au front ou en plein cœur, les autres déchiquetés et mutilés par les obus et ayant agonisé des jours ou des semaines sur la terre rougie de leur sang ou sur un lit d'hôpital... Oui, quand nous pensons à tant de milliers de vies humaines fauchées dans leur plein épanouissement ou dans leur fleur, à tant de souffrances endurées, à tant d'affections brisées, à tant d'espérances détruites, à tant de parents désolés, à tant de veuves et d'orphelins restés sans appui, oui, en vérité, nous avons bien lieu de pleurer, et il semble que toutes nos larmes n'égaleront jamais tant de douleurs.

Mais si nous pleurons, nous ne devons pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

L'espérance! Ah! elle plane sur les tombes, proches ou lointaines, connues ou inconnues, hélas! qui ont reçu les restes de nos chers disparus; elle plane sous ces voûtes avec leurs âmes que nous évoquons. Entendez son langage et les consolations qu'elle nous donne.

Espérance d'abord pour la patrie! Ces généreuses victimes, par leur vaillance dans le combat, par leur courage devant la mort, elles ont préparé la délivrance et la victoire. Par l'exemple de leur héroïsme, elles se sont suscité des imitateurs et des émules qui

achèveront leur œuvre. Par leur sang répandu, elles ont contribué à racheter les fautes de leur nation, — et laquelle donc oserait s'en dire exempte? — elles continueront à plaider sa cause auprès du Dieu qui élève les peuples ou les abaisse selon les lois de sa justice.

Espérance aussi pour vous, ô familles qui pleurez. Ce fils, cet époux, ce père, qui vous ont été ravis, ne croyez pas que vous les ayez perdus tout entiers. Leur mort glorieuse met autour de votre nom une auréole d'honneur qui vous désigne au respect et à la sympathie de vos concitoyens. Surtout leur sacrifice vous est une protection devant le Maître souverain de nos destinées, un titre à ses bénédictions de choix. Volontiers, s'ils pouvaient vous parler, ils vous rediraient la parole d'un saint sur son lit de mort : « Ne pleurez pas, je vous serai plus utile au lieu où je vais que je ne l'étais ici. »

Le lieu où ils sont allés, vous le connaissez bien, mes Frères, vous qui avez le bonheur d'être chrétiens. Ils sont allés dans la grande maison de famille des enfants de Dieu, dans la patrie éternelle qui ne connaît pas d'ennemi.

Ah ! voilà la grande espérance dont la croix qui ombrage leur tombe est le gage ! Celle-là, elle est pour eux comme pour nous, et c'est elle surtout qui peut consoler notre douleur.

Près de leurs tombes, comme autrefois près du sépulcre de Jésus, l'Ange du Seigneur pourrait nous dire : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts ceux

qui sont vivants ? » Oui, ils sont vivants nos glorieux morts, et ils vivront à jamais !

Ils vivront non pas seulement dans la mémoire de leurs concitoyens, dans le souvenir de ceux qui les ont aimés et à qui leur fin tragique les a rendus plus chers encore. Ils vivront, non pas seulement dans cette existence collective de la race et de la patrie, qu'ils auront contribué à sauver et à grandir... C'est là la seule immortalité que puissent leur promettre ceux que n'éclaire pas la lumière de la foi. Immortalité précieuse sans doute, mais combien insuffisante pour des âmes qui aspirent à vivre toujours d'une vie personnelle, à retrouver dans leur individualité toujours subsistante les êtres qu'elles ont aimés !

A ces aspirations de l'âme humaine, seul notre Christ Jésus peut répondre, et Il y répond par une infaillible promesse. L'Église la chante, cette promesse, sur les cercueils de ses enfants avant de les confier à la terre : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra pas pour toujours. »

Ils ont cru en Lui, les morts que nous pleurons. On les a vus, pour la plupart, avant de partir au combat, recourir au ministère de ses prêtres et à la vertu de ses sacrements. Sous le feu de l'ennemi, ceux-là mêmes qui l'avaient oublié ou offensé ont senti se réveiller dans leur cœur la foi de leur baptême et ils se sont recommandés à *Lui*. Ce recours, à l'heure suprême, joint au sacrifice de leur sang ré-

pandu dans l'accomplissement du devoir, leur a valu, nous n'en pouvons douter, la grâce du repentir et du pardon. Il n'est pas jusqu'à ces enfants du désert, venus combattre dans les rangs de notre armée, pour qui nous ne puissions penser que leur foi en Dieu et leur héroïque bravoure leur ont obtenu part au bienfait de la Rédemption et ouvert les portes de la vie éternelle.

S'il reste à un bon nombre quelques dettes à payer envers la justice divine, nos suffrages les aideront à s'en libérer. Bientôt ils entreront, s'ils n'y sont pas encore, dans le lieu de la lumière et de la paix. En échange de quelques années de cette existence terrestre, toujours plus ou moins douloureuse, qu'ils ont sacrifiée à la patrie, ils jouiront d'un bonheur sans mélange et sans fin. Au sein de ce bonheur, ils continueront d'aimer et de servir ce qu'ils ont aimé et servi ici-bas, leur famille et leur patrie. Et un jour, que nous supplions Dieu de faire prochain, lorsque nous reviendrons sous ces voûtes chanter, non plus les accents lugubres du *De Profundis*, mais le *Te Deum* de l'action de grâces, leurs voix s'uniront aux nôtres pour remercier Dieu de nous avoir donné la victoire et rendu la paix.

Ainsi soit-il.

Assemblée de charité en faveur des Belges.

Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris prit la parole en ces termes :

« Que puis-je ajouter aux paroles si éloquentes que vous venez d'entendre, pour exciter votre admiration, votre sympathie, votre générosité en faveur du peuple héroïque de Belgique ?

« Je suis assuré que vous allez faire écho aux exhortations si chaleureuses, si pathétiques, qui vous ont été adressées, en versant largement dans les mains qui vont se tendre vers vous, les offrandes de votre charité. Vous ne voudrez pas épargner vos bourses, quand il s'agit de soulager ceux qui, pour nous sauver, aussi bien que pour défendre leur indépendance et leur honneur, n'ont pas épargné leur sang.

« Mais je veux, mes très chers Frères, ajouter un mot en ce jour où la Belgique fête quand même, car il l'a mérité plus que jamais, son magnanime souverain.

« Nous allons nous unir, non pas seulement aux hommages qui, de toutes parts, montent vers lui, mais aux priéres ardentes qui, de l'âme de son peuple plein de foi, s'élèvent en sa faveur vers le ciel.

« Ah ! sans doute, Sa Majesté Albert Ier appréciera grandement votre générosité pour ses sujets, car il aime son peuple plus que lui-même ; mais parce qu'il est un souverain chrétien, parce qu'il a foi en la prière et en sa vertu, il appréciera autant, sinon plus

encore, les prières que nous ferons monter vers Dieu pour lui et pour sa nation. A leur commune intention, pour le roi des Belges, pour leur reine héroïque aussi, dont l'Église célébrera, au cours de cette semaine, la sainte patronne, sainte Élisabeth, nous allons faire monter vers le ciel le chant traditionnel des Français pour leurs souverains d'autrefois : *Exaudiat te Dominus in die tribulationis !*

« Oui, que le Seigneur vous exauce, ô roi chevaleresque, en ces jours qui sont pour vous des jours de tribulation, mais qui sont aussi des jours de gloire impérissable ; que le Seigneur se souvienne du sacrifice que vous avez fait et que vous continuez chaque jour au culte de la justice et du droit; que le Seigneur se souvienne des holocaustes sanglants qui s'immolent chaque jour encore sur le territoire de votre pays et, qu'en retour, Il vous rende bientôt la joie du triomphe : alors, comme on vient de le chanter tout à l'heure, nous entonnerons avec vous le cantique d'actions de grâces : *Lœtabimur in salutari tuo !* Ainsi soit-il. »

Éloge d'Albert Ier et de son peuple.

« C'est de toute mon âme que j'offre mon hommage à la vaillante nation belge et à son magnanime Souverain, Sa Majesté Albert Ier.

« Mis en demeure de fouler aux pieds la foi jurée ou de subir une invasion sanglante et ruineuse, le roi des Belges et son peuple ont répondu : « Plutôt

la mort que la souillure! » Pour résister à la violence inique et barbare dont ils sont victimes, ils ont lutté et luttent encore avec un courage que rien n'abat, ils supportent sans défaillance les pires calamités. Honneur à eux !

« Leur héroïsme est digne de toute admiration et leurs souffrances méritent toute sympathie.

« Soldats tombés en grand nombre sur les champs de bataille, innocents massacrés, villes et villages incendiés, monuments détruits, populations exilées : tous ces malheurs font de la Belgique une nation martyre et excitent la compassion de tous les nobles cœurs.

« Nulle part, cette sympathie ne saurait être plus vive qu'en France.

« En se sacrifiant pour défendre son honneur et son indépendance, la Belgique a barré le chemin à l'envahisseur qui voulait écraser la France.

« Par là, elle s'est acquis des droits impérissables à la reconnaissance de tous les Français. Ceux-ci ne seront point ingrats.

« Avec les Belges et avec les Anglais, nos glorieux alliés, nos armées combattront jusqu'au bout pour chasser l'envahisseur. Nous aurons à cœur de venir largement en aide à nos frères en détresse.

« Enfin, nous supplierons le Dieu des justices de prendre en main la cause de ce peuple, si fidèle au Christ et à son Église, et de lui rendre, avec un territoire libéré et un patrimoine de gloire agrandi, la paix et la prospérité. »

(*Livre du Roi Albert.*)

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris au clergé et aux fidèles de son diocèse, ordonnant des prières publiques pour la France et pour ses alliés à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

Nos Très Chers Frères,

Il y a quelques jours, les Cardinaux français adressaient à tous les Archevêques et Évêques de France la lettre suivante :

Monseigneur,

Depuis le début de la guerre, des prières publiques se font dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses de France: les fidèles se pressent en foule dans nos églises pour y prendre part; nos vaillants défenseurs, officiers et soldats, pour la plupart invoquent le secours de Dieu; on peut dire en vérité que la France prie.

Toutefois, afin de donner à cette prière, autant qu'il dépend de Nous, un caractère plus complètement et plus sensiblement national, Nous avons pensé, répondant à des vœux exprimés de toutes parts, qu'il serait bon de convoquer le pays tout entier à s'unir,

en un jour déterminé, dans une supplication solennelle, et il Nous a paru que cette pensée pourrait être réalisée à l'occasion de la fête prochaine de l'Immaculée Conception.

Cette fête est particulièrement chère à la France, surtout depuis qu'au siècle dernier, la Très Sainte Vierge a choisi notre pays pour y glorifier le privilège de sa pureté sans tache par les manifestations et les prodiges de la Médaille miraculeuse, de Notre-Dame des Victoires et de Notre-Dame de Lourdes.

Nous vous proposons donc, Monseigneur, d'ordonner que le troisième Dimanche de l'Avent, 13 décembre, jour où la plupart de nos diocèses célébreront la solennité de l'Immaculée Conception, des prières spéciales aient lieu dans toutes les paroisses pour la France, pour ses armées et pour les armées alliées. Les fidèles seraient invités à faire, ce jour-là, la sainte Communion à cette intention; il y aurait une procession où l'on chanterait les Litanies de la Très Sainte Vierge, et un salut du Saint-Sacrement, durant lequel on lirait une Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, dont la formule est jointe à cette lettre.

En outre, on pourrait conseiller aux fidèles de jeûner, en esprit de pénitence pour la France, la veille de ce jour, et de le faire précéder d'une neuvaine de prières, pendant laquelle on réciterait chaque jour une dizaine de chapelet avec trois fois les invocations : « Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous. » « Cœur immaculé de Marie, priez pour nous. »

Si Votre Grandeur agrée ce projet, Elle voudra bien le mettre à exécution dans son diocèse.

Nous avons la confiance que la Très Sainte Vierge, qui a donné tant de fois à la France des gages de sa protection maternelle, daignera écouter la prière unanime de notre pays, et hâter, par son intercession, l'heureuse conclusion de la guerre, la victoire de nos armes et le retour de la paix.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de Nos sentiments respectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† LOUIS-JOSEPH, cardinal LUÇON, *Archevêque de Reims.*

† PAULIN, cardinal ANDRIEU, *Archevêque de Bordeaux.*

† LÉON-ADOLPHE, cardinal AMETTE, *Archevêque de Paris.*

† FRANÇOIS-VIRGILE, cardinal DUBILLARD, *Archevêque de Chambéry.*

† FRANÇOIS - MARIE - ANATOLE, cardinal DE CABRIÈRES, *Évêque de Montpellier.*

† HECTOR-IRÉNÉE, cardinal SEVIN, *Archevêque de Lyon.*

Cet appel, Nous n'en doutons pas, sera entendu de toute la France : il le sera sûrement de Notre cher diocèse de Paris.

Depuis quatre mois bientôt, vous donnez, N. T. C. F., un admirable exemple d'assiduité et de ferveur dans la prière pour la patrie. Vous voudrez y apporter plus d'empressement et d'ardeur encore,

s'il est possible, durant ces jours où notre pays tout entier sera agenouillé devant Dieu et aux pieds de son Immaculée Mère.

La guerre se prolonge, toujours aussi âpre et aussi meurtrière, multipliant sans cesse les victimes et les deuils. Nos armées et celles de nos alliés soutiennent la lutte avec une vaillance admirable et une indomptable ténacité. Leur résistance héroïque brise tous les assauts de l'ennemi, mais elles n'ont pu encore le chasser de notre sol ni délivrer de son joug barbare la noble et malheureuse Belgique. Il faut donc nous efforcer de faire violence au Ciel pour obtenir à nos armes les victoires décisives qui amèneront la fin de cette effroyable guerre et le triomphe de la justice et de la civilisation chrétienne.

Nous demanderons avec confiance à la Très Sainte Vierge d'appuyer nos prières de son crédit tout-puissant auprès de son divin Fils. Que ne pouvons-nous espérer d'Elle, en cette fête de son Immaculée Conception, soixantième anniversaire de la définition dogmatique de ce glorieux privilège au nom duquel elle a opéré dans notre pays tant de prodiges!

Nous nous souviendrons aussi que dans ses apparitions de Lourdes en même temps qu'elle invitait à la prière, Marie réclamait la pénitence. Nous comprendrons que, pour incliner plus sûrement vers nous la bonté de Dieu, nous devons d'abord apaiser sa justice. Tous ceux d'entre vous qui le pourront, N. T. C. F., auront à cœur d'observer le jeûne qui nous est demandé.

Enfin, pour donner encore plus d'efficacité à nos supplications, nous y ajouterons l'exercice de la charité.

Vous vous efforcez, N. T. C. F., avec un dévouement et une générosité auxquels Nous Nous plaisons à rendre hommage, de soulager les souffrances et les misères qui sont sous vos yeux, les souffrances de nos chers blessés et les misères des familles que la guerre prive de leurs ressources et de leur soutien. Mais il est d'autres détresses qui sollicitent non moins vivement notre compassion et notre assistance : ce sont celles des onze départements ravagés par l'invasion.

Là, en beaucoup de lieux, tout a été pillé, incendié, détruit. Des populations entières se trouvent sans abri, sans vêtements, presque sans pain. C'est justice que nous, qui avons été épargnés, nous venions en aide à ceux de nos frères qui ont souffert et souffrent encore tant de maux. Vous vous montrerez, Nous en avons l'assurance, généreux à leur égard, et, une fois de plus, s'affirmera cette étroite et sainte union qui, à l'heure présente, fait de tous les Français une grande famille, dont tous les membres partagent les mêmes douleurs et les mêmes espérances.

CONSÉCRATION

de la France au Cœur Immaculé de Marie.

O Marie, Vierge très pure et Mère de Dieu, nous voici prosternés à vos pieds pour vous offrir nos prières filiales et confier à votre Cœur notre chère patrie.

Nos pères, dans les âges passés, ont appelé la France le royaume de Marie. Un de ses souverains vous l'a solennellement consacrée. Ce que vous avez fait pour elle, au cours du siècle dernier, a prouvé que vous êtes toujours sa Reine et sa Mère.

C'est dans notre pays que vous avez daigné plusieurs fois apparaître, et glorifier, par d'innombrables prodiges, le privilège de votre Immaculée Conception.

Nos cœurs sont remplis de reconnaissance et de confiance à la pensée de ces manifestations de votre bonté. Malgré ses défaillances et ses erreurs, la France n'a pas cessé de vous aimer, et elle se plaît toujours à vous honorer et à vous invoquer.

O Marie, écoutez les supplications que nous vous adressons pour notre patrie. Nous vous la consacrons de nouveau, autant qu'il est en notre pouvoir. Protégez-la dans les terribles épreuves qu'elle traverse;

obtenez-lui la victoire sur tous ses ennemis. Que votre divin Fils règne toujours sur elle avec vous, et y fasse régner la justice et la paix.

O Cœur immaculé de Marie, intercédez pour nous auprès du Cœur Sacré de Jésus!

Ainsi soit-il.

APPEL

en faveur des prisonniers de guerre français et belges.

Personne n'ignore combien douloureuse est la condition des prisonniers de guerre, détenus en pays ennemi, isolés de leurs familles et de leur patrie, condamnés souvent à toutes sortes de privations et de souffrances physiques et morales.

Leur sort a ému le cœur du Souverain Pontife, et Sa Sainteté Benoît XV vient de témoigner sa sollicitude paternelle à leur égard en recommandant à tous les Évêques de leur procurer, par le ministère de prêtres parlant leur langue, secours et consolation.

La Suisse s'est préoccupée aussi d'assister ces victimes de la guerre. Non contente de leur faciliter la correspondance avec leurs familles, elle vient d'obtenir des puissances belligérantes l'envoi de délégués, chargés de visiter les prisonniers, tant Français qu'Allemands. A la demande du Président de la Confédération helvétique, la France a autorisé un Pasteur protestant suisse à visiter les camps où sont retenus dans notre pays les prisonniers Allemands. De même l'Allemagne permet qu'un prêtre catholique suisse, de langue française, remplisse le même office

auprès de nos compatriotes prisonniers en Allemagne.

Mgr l'Évêque de Lausanne et Genève nous fait savoir qu'il a choisi pour cette mission M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université catholique de Fribourg.

Cet ecclésiastique laissera à l'Agence de la Croix-Rouge de Genève, à l'Office postal de Berne et aux autres agences déjà constituées, le soin de la correspondance entre les prisonniers et leurs familles. Son rôle consistera à visiter les camps de prisonniers et d'otages, de langue française ; à s'assurer, d'accord avec les autorités ecclésiastiques locales, qu'il est suffisamment pourvu à leurs besoins moraux et religieux ; et aussi à soulager leurs misères matérielles dans la mesure où le permettront les ressources qui seront mises à sa disposition.

Il appartient à notre pays de fournir ces ressources et de rendre possible et profitable cette mission bienfaisante.

Nous faisons à cet effet un pressant appel à la charité publique. L'Allemagne a déjà, dit-on, mis aux mains de son représentant des subsides considérables. Nous avons l'assurance que la France ne se montrera pas moins généreuse et voudra procurer à nos chers et infortunés prisonniers, le réconfort moral et les adoucissements matériels dont ils ont tant besoin.

A la demande de Mgr l'Évêque de Lausanne et Genève, Nous nous sommes chargé de centraliser pour cette œuvre les offrandes des diocèses du Nord

et du Centre de la France, pendant que Son Éminence le Cardinal Archevêque de Lyon fait de même pour les diocèses du Midi.

Une autre forme d'assistance, non moins nécessaire à nos prisonniers, serait de leur procurer de bonnes lectures, capables d'éclairer, de consoler et de fortifier leurs âmes dans l'épreuve. Déjà, à l'appel de Mme la baronne de Montenach, 25.000 paroissiens leur ont été envoyés. Il leur faudrait aussi d'autres bons livres, brochures ou collections de Revues saines. On demande, en particulier, des éditions populaires des quatre Évangiles, fondus ensemble. Mgr l'Évêque de Lausanne et Genève se charge pareillement de les leur faire parvenir. Nous réclamons encore ce secours des œuvres et des librairies catholiques et des fidèles.

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris à MM. les Curés de son diocèse, ordonnant des prières publiques pour le premier dimanche de l'année 1915.

Paris, le 21 décembre 1914.

Monsieur le Curé,

Par une lettre datée du 27 novembre dernier, Son Éminence le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, a bien voulu m'informer qu'en Angleterre, sur la demande du Roi, « le premier dimanche de la nouvelle année, le 3 janvier 1915, sera consacré à une prière solennelle pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les armées alliées ». Son Éminence m'exprimait le désir que « toutes les nations alliées s'unissent ce jour-là dans une même attitude de supplication ».

Ainsi que l'a fait le vénéré cardinal de Reims, j'ai donné à l'Éminentissime Primat d'Angleterre l'assurance que nous serions heureux de nous associer à nos alliés dans cette « journée d'humble prière et intercession ». Ce sera pour nous la fête de Sainte-Geneviève : nous demanderons avec ferveur à cette glorieuse « Patronne de la Cité et de la France » d'appuyer nos supplications en faveur de notre patrie et des nations qui combattent avec elle pour le triomphe

du droit. Nous continuerons d'invoquer la chère Sainte pendant toute la neuvaine qui suivra : plus que jamais, Elle verra se presser en foule près de son tombeau son peuple de Paris, toujours rempli de confiance en son intercession.

En conséquence, des prières publiques pour la France et pour ses alliés auront lieu dans notre diocèse le premier dimanche de janvier.

Pour nous conformer à ce qui a été proposé par S. É. le cardinal Luçon, on fera, après les vêpres, une procession où l'on chantera les Litanies des Saints. Au salut, après les prières ordinaires pour le temps de la guerre, on lira la consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

C'est sous les auspices du Cœur de Jésus que va s'ouvrir l'année nouvelle, puisque son premier jour sera un premier vendredi du mois. Puissent les hommages que nous rendrons à ce Divin Cœur, le 1er et le 3 janvier, nous obtenir, au cours de cette année, ses grâces en abondance ! Qu'Il nous accorde bientôt les victoires nécessaires, condition d'une paix durable ! Qu'en attendant, Il soutienne les vaillants qui combattent, qu'Il console les mères et les épouses qui pleurent, et soulage tous ceux qui souffrent !

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris aux prêtres et aux séminaristes de son diocèse, soldats, brancardiers, infirmiers, aumôniers, en service aux armées.

Paris, le 6 janvier 1915.

MESSIEURS ET CHERS FILS EN NOTRE SEIGNEUR,

Cinq mois déjà se sont écoulés depuis que la guerre vous a arrachés à la paix de votre vie sacerdotale ou de votre préparation cléricale et jetés au milieu des camps.

A l'appel de la patrie, vous avez généreusement répondu. Pour sa défense, pour son salut, vous avez accepté vaillamment les fatigues, les périls, les souffrances de toute sorte qui sont désormais votre partage. Partout où le devoir vous a conduits, sur les champs de bataille, dans les tranchées, aux ambulances, dans les trains qui transportent nos chers blessés et dans les hôpitaux où ils sont soignés, vous vous êtes montrés à la hauteur de ce que la France et l'Église attendaient de vous. Tous ceux qui vous ont vus à l'œuvre rendent hommage à votre courage, à votre dévouement, à votre esprit de discipline et de sacrifice. Plusieurs de vos frères sont tombés sous

es coups de l'ennemi : notre martyrologe diocésain compte six prêtres et autant de séminaristes parisiens morts au champ d'honneur, sans parler de huit autres n'appartenant pas à notre diocèse, mais élèves de notre séminaire d'Issy. Un bon nombre ont été blessés, quelques-uns sont prisonniers.

Pendant toutes ces douloureuses semaines, votre Archevêque n'a cessé de vous suivre, chers Messieurs, par la pensée, par le cœur, par la prière. Chaque matin à la sainte Messe, et bien souvent dans le cours du jour, je vous ai recommandés à Dieu, Le suppliant de vous soutenir, de vous garder, de vous protéger contre tous les dangers. Toutes les fois que j'ai pu avoir de vos nouvelles, je les ai accueillies avec tout l'intérêt d'un père, anxieux du sort de ses enfants, heureux quand il les sait sains et saufs. J'ai pleuré la perte de ceux que la mort a frappés, tout en me sentant fier de leur fin glorieuse, consolé par la pensée de la couronne éternelle méritée par eux et par l'espérance de la fécondité de leur sang répandu.

Au début de l'année nouvelle, j'éprouve le besoin de vous envoyer à tous l'expression de mon affection paternelle et des vœux ardents que j'adresse pour vous à Dieu.

Du plus profond de mon cœur, je vous redis la parole de l'apôtre saint Paul à ses disciples de Philippes : *Itaque, fratres mei carissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona mea, sic state in Domino, carissimi.* « Oui, mes fils très chers, et que

je désire tant revoir, ma joie et ma couronne, tenez bon dans le Seigneur, ô mes bien-aimés. »

L'épreuve se prolonge et elle menace de durer encore : que votre courage, soutenu par la grâce, demeure ferme jusqu'au bout. Continuez de donner à vos frères d'armes l'exemple d'une constance que rien n'ébranle ni ne lasse. La cause que vous servez est juste et sainte : c'est celle du droit et de la civilisation chrétienne; pour la faire triompher, aucune souffrance, aucun sacrifice n'est de trop.

Vous savez bien, d'ailleurs, qu'en vous y dévouant, vous servez aussi, et très efficacement, les grandes causes auxquelles vous avez plus spécialement voué votre vie, la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les vertus que pratiquent nos prêtres-soldats et l'influence qu'elles exercent ne concourent pas moins que le ministère de nos aumôniers à l'admirable mouvement religieux qui se produit dans les rangs de notre chère armée. Par là, des milliers d'âmes sont ramenées à Dieu et se sauvent pour l'éternité, et ainsi se prépare, nous l'espérons, la régénération chrétienne de notre pays.

Ne perdez pas de vue, mes chers fils, cette fin suprême de votre vocation. Pour l'atteindre, montrez-vous toujours dignes de cette vocation sainte. Gardez pour règle ces autres paroles de saint Paul : *Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.* « Que la vérité, la pudeur, la

justice, la sainteté, la bonté aimable, la discipline qui mérite la louange, toutes les vertus qui font la bonne renommée, restent la loi de votre vie. »

Afin d'avoir la force de les pratiquer, recourez aux sources où se puise cette force : la prière et les sacrements. Si l'oraison régulière ne vous est pas possible, suppléez-y par de fréquentes élévations vers Dieu; remplacez le bréviaire par le chapelet; soyez fidèles à la confession fréquente; saisissez toutes les occasions de célébrer la sainte messe ou du moins de faire la sainte communion. En un mot, soyez prêtres, soyez clercs, au milieu des camps non moins que dans nos paroisses et qu'au séminaire.

A ce prix Dieu sera avec vous, et, après la victoire, Il vous ramènera, je l'espère, au milieu de nous, avec des vertus fortifiées et une ample provision de mérites qui assureront pour l'avenir la fécondité de votre ministère sacerdotal.

Telles sont les grâces que j'implore pour vous, mes très chers fils, en vous bénissant de tout mon cœur.

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris publiant le Décret pontifical qui prescrit des prières pour la paix et ordonnant une journée de prière des enfants.

Paris, le 25 janvier 1915.

Nos Très Chers Frères,

Les *Actes officiels du Saint-Siège* nous apportent le Décret suivant, publié par ordre de N. T. S. P. le Pape :

DÉCRET

Affligé à la vue de la guerre qui broye tant de jeunes vies, qui jette dans la désolation les familles et les cités, et qui entraîne dans son tourbillon des nations florissantes, considérant que le Seigneur, *qui castigando sanat et ignoscendo conservat* (1), se laisse toucher par les prières des cœurs contrits et humiliés; désireux de faire parler plus haut encore que le fracas des armes la voix de la foi, de l'espérance et de la charité, qui, seules, ont la force divine d'unir les hommes en un seul cœur et un seule âme, Sa Sainteté Benoît XV invite, Il exhorte le clergé et le

(1) Qui guérit en châtiant et conserve en pardonnant.

peuple à des œuvres de mortification pour expier les péchés qui provoquent les justes châtiments de Dieu; et Il a décidé, en même temps, que, dans tout le monde catholique, d'humbles prières seront adressées à Dieu pour obtenir de sa miséricorde la paix tant désirée.

Dans ce but, Sa Sainteté ordonne que, le dimanche de la Sexagésime, 7 février prochain, pour l'Europe — et, pour tous les autres diocèses du monde, le dimanche de la Passion, 21 mars — on célèbre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, et dans toutes celles des religieux, des cérémonies spéciales, réglées de la manière suivante :

Le matin, après la messe conventuelle ou paroissiale, on exposera solennellement le Très Saint Sacrement.

L'encensement effectué, on chantera le psaume 50, *Miserere mei, Deus*, suivi de l'antienne : *Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus noster* avec les ℣. *Fiat pax in virtute tua*, ℟. *Et abundantia in turribus tuis*, et l'oraison *pro pace : Deus a quo sancta desideria*, etc.

Le Très Saint Sacrement restera ensuite exposé à l'adoration publique toute la journée, et il est désirable que les enfants y participent dans la mesure convenable.

Le soir, avant de terminer l'exposition du Très Saint Sacrement, on récitera le chapelet, et ensuite la prière ci-jointe qui a été composée spécialement

par le Souverain Pontife pour obtenir la paix. Suivra le chant des Litanies des Saints conformément à l'ordre prescrit pour l'exposition des XL heures dans le Rituel liturgique romain de 1913.

Immédiatement après les Litanies, on chantera : *Parce, Domine, parce populo tuo; ne in æternum irascaris nobis*, et les versets avec les oraisons que l'on a coutume de réciter après la procession *in quacumque tribulatione*, comme dans le Rituel romain, en y ajoutant l'oraison *pro pace : Deus a quo sancta desideria*, etc.

On terminera la cérémonie par le chant du *Tantum ergo* et par la bénédiction du Très Saint Sacrement, *more solito*.

Afin d'ailleurs que le Seigneur répande ses grâces avec plus d'abondance, le Souverain Pontife exhorte les fidèles à s'approcher en cette occasion du Sacrement de Pénitence, et à recevoir la Très Sainte Eucharistie : Il accorde une indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront aux cérémonies du matin ou à celles du soir, ou prieront durant un certain laps de temps devant le Très Saint Sacrement exposé.

Du Vatican, 10 janvier 1915.

PIERRE Cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'État.

Nous obéirons, N. T. C. F., avec empressement et ferveur, aux prescriptions qu'a dictées au Souverain Pontife son affectueuse sollicitude pour la grande

famille chrétienne dont Il est le Père. Aussi bien les inspirations de sa charité sont d'accord avec les vœux de notre patriotisme, car la paix que le Saint-Père nous invite à implorer de Dieu, c'est la paix solide et durable, qui, selon la parole de nos Saints Livres, est l'*œuvre de la justice* (1), la paix qui suppose le triomphe et le règne du droit.

Confiant dans la puissance des enfants sur le Cœur de Dieu, le Saint-Père exprime le désir qu'ils participent à nos supplications. Pour réaliser ce désir d'une manière plus complète, outre la part que pourront prendre nos chers enfants à l'adoration du 7 février, Nous les convoquons à une journée de prière qui leur sera spéciale.

Cette pensée a été proposée à l'Épiscopat par Mgr l'Archevêque de Bourges, sur la demande de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Enfants, établie dans son diocèse. Les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France ont accueilli avec faveur ce projet, et il sera mis à exécution dans tous les diocèses le jeudi 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes.

Ce jour-là donc, Nous ordonnons qu'il y ait dans toutes nos paroisses une messe à laquelle seront invités tous les enfants : ceux qui ont déjà été admis à la Sainte Table et ceux qui pourraient y être préparés pour ce jour seront exhortés à y faire la sainte communion pour la France.

---

(1) *Isaïe*, XXXVI, 27.

Dans l'après-midi, aura lieu une réunion solennelle des enfants. Après un chant de cantique il y aura une instruction, une procession au chant des Litanies de la Très Sainte Vierge, la récitation du chapelet devant le Très Saint Sacrement exposé, et la Bénédiction.

Nous nous proposons de présider cette réunion de l'après-midi à Notre-Dame. Nous y invitons, outre les enfants de la paroisse, ceux et celles des Institutions de Paris qui, ayant une chapelle et un Aumônier, ne suivent pas d'ordinaire les exercices paroissiaux.

En l'anniversaire du jour où la Très Sainte Vierge daigna apparaître à une humble enfant dans la grotte de Lourdes et l'inviter à la prière, Nous avons la confiance que les supplications unanimes de tous les enfants de France toucheront le cœur de Marie et hâteront le salut de la patrie.

Prière prescrite par le Souverain Pontife.

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur aimant, comme dans un suprême asile ; de vous, *Dieu des Miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour régnât entre les hommes; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce cœur s'émeuve donc encore à cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages!

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef; pitié de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine.

Inspirez vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre sang, les avez rendus frères. Et comme,

un jour, au cri suppliant de l'apôtre Pierre : *Sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondîtes avec pitié, en calmant la tempête de la mer ; de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous.

Ainsi soit-il.

Allocution prononcée par Son Éminence le Cardinal Archevêque de Paris, au cours des prières pour la paix à Notre-Dame de Paris.

C'est avec une profonde émotion que je contemple cette grande basilique, avec ses cinq nefs toutes remplies d'une foule accourue à l'invitation du Pontife suprême, pour prier avec lui et comme lui. C'est un nouveau témoignage des sentiments catholiques et français qui vous animent. Qui donc disait que ces prières ne seraient pas populaires et que les fidèles de France ne les feraient qu'à regret? Vous donnez à ce jugement téméraire un éclatant démenti. Soyez-en félicités.

Chrétiens, vous avez compris que le Pape est le grand maître de la prière comme il est le grand maître de la doctrine. A la mission et à l'autorité qu'il a de dicter ce que nous devons croire, il joint celle de dire ce que nous devons demander et comment le demander... Chrétiens et Français, vous avez compris que, cette fois comme toujours, il est aisé d'accorder votre soumission au Vicaire de Jésus-Christ avec votre amour ardent pour la patrie.

Le Pape nous demande de prier pour le rétablissement de la paix, troublée par la guerre la plus formidable et la plus cruelle qui fut jamais. Qui s'étonnera que le Père de la chrétienté ne puisse, sans

sentir ses entrailles déchirées, contempler ce que nul homme ne peut voir sans frémir? Qui s'étonnera que le ministre du Prince de la paix nous invite à prier pour la paix? et qui donc ne la souhaite cette paix, terme espéré de tant de douleurs, de sang et de ruines?

Votre sens chrétien n'a pas besoin que je lui explique la pensée du Chef de l'Église. La paix dont il s'agit n'est pas une paix quelconque, une paix fausse, précaire, mais une paix vraie, solide et durable. Or, qu'est-ce donc que la paix? « C'est, dit saint Augustin, la tranquillité de l'ordre. » Il n'est pas de tranquillité dans le monde et dans les âmes si tout n'y est pas dans l'ordre. Et l'ordre pour les peuples et les particuliers s'appelle la justice, par laquelle tout et chacun est à sa place : chacun occupant sa place et respectant celle d'autrui. La seule paix que le Pape désire ne peut donc être, selon la parole d'un Prophète, que l'œuvre de la justice : elle suppose, elle exige le triomphe et le règne du droit.

Qui, d'ailleurs, de bonne foi, pourrait douter de la pensée du Pontife suprême? Ne l'a-t-il pas exprimée dans cette allocution consistoriale, dont on n'a pas su, ou dont on n'a pas voulu, comprendre la portée et le sens dans toute sa plénitude? Interprète et vengeur de la loi éternelle, le Pape n'a-t-il pas affirmé qu'à personne, et pour quelque cause que ce soit, fût-ce pour écraser plus vite un ennemi, il n'est permis de violer la justice? N'est-ce pas lui encore qui ajoute que toutes les injustices commises « il les réprouve hautement »?

Le Pape réprouve l'injustice. Et dans sa première exhortation à la prière, au lendemain de son élection, n'avait-il pas déjà dit que la réparation des droits violés est une des conditions de la paix ? Qui maintenant serait tenté de croire que le Pape voudrait un simulacre de paix qui ne serait pas précédé du rétablissement de l'ordre et de la réparation des droits violés?

Et qui donc les a violés ces droits? Qui a accumulé les injustices que le Souverain Pontife a dénoncées? Qui a envahi la pacifique Belgique? Qui s'est jeté sur la France, la France qui n'avait pas provoqué, qui n'a pas attaqué, n'a pas voulu la guerre et a tout fait pour l'éviter? Qui a multiplié les dévastations que ne nécessitait nullement l'occupation militaire? Qui a massacré des innocents, des femmes, des vieillards, des enfants, des prêtres? Qui a bombardé des cathédrales, qui a porté atteinte à la religion dans ses églises et ses ministres? Le Pape le sait, et ses reproches pour avoir été adressés sous une forme voilée, — le Sauveur commande des ménagements pour le roseau à demi brisé, — ses reproches ont été compris : les coupables l'ont bien prouvé, puisqu'aussitôt après ils sont allés lui porter leurs plaintes. Dieu le sait aussi et tous ces forfaits crient réparation devant sa face. La paix ne sera possible que lorsque les injustices seront réparées, les droits violés reconnus et assurés pour l'avenir. Voilà la paix que le Pape désire et que nous allons demander ce soir.

Or, disons-le clairement, ces injustices ne peuvent être réparées, et ces droits méconnus, vengés, que par la victoire de nos armes : c'est nous qui luttons pour le droit et la civilisation chrétienne. En priant pour la paix, nous prions donc pour la victoire de la France et de ses alliés.

Prions avec confiance ! La confiance ne nous est-elle pas prêchée dans l'*Introit* de ce dimanche : « Levez-vous, Seigneur. Pourquoi paraissez-vous sommeiller? Pourquoi détourner votre visage et oublier notre tribulation ? » N'est-ce pas un écho anticipé de la touchante prière que le Pape a insérée dans la sienne, de ce cri des apôtres à Jésus endormi dans la barque en péril pendant la tempête : *Salva nos, perimus.* « Sauvez-nous, nous périssons! » Oui, Seigneur, hâtez notre victoire pour hâter le triomphe de la justice, hâtez par là le retour de la paix.

Demandons-la, cette paix, avec le Pape, au Cœur miséricordieux de Jésus et à la bonté maternelle de Marie. Et, pour finir par la parole même du Souverain Pontife qui termine son allocution consistoriale : « Fasse Dieu que bientôt le respect de la justice soit rétabli dans les esprits et parmi les peuples, et qu'ainsi la paix du Christ, la vraie paix, revienne dans le monde et demeure constamment avec les hommes. » *Animis ad cultum justitiæ revocatis, pax Christi revisat orbem terrarum, atque constanter posthac cum hominibus permaneat!*

LA SOUFFRANCE

Nos très chers frères,

La souffrance est une des grandes lois de la vie humaine en ce monde.

Il y a bien des siècles que le patriarche Job le constatait : « L'homme vit peu de temps », et, durant sa courte existence, « il est accablé de beaucoup de misères (1). » L'Église appelle la terre « la vallée des larmes », parce que les pleurs de l'humanité y coulent comme un fleuve qui ne tarit jamais.

La souffrance est de tous les temps, mais il en est où elle devient plus universelle, plus continuelle, plus aiguë. Les jours que nous vivons sont de ceux-là.

A cette heure, pour nos compatriotes et pour nous, la souffrance est partout :

Souffrance sur les champs de bataille où nos vaillants soldats affronteut la mitraille, dans les tranchées où ils passent leurs jours et leurs nuits, exposés à l'humidité glaciale de l'hiver et aux coups de l'ennemi ;

Souffrance sur les lits d'hôpital où gisent des mil-

(1) *Job*, xiv, i.

liers de blessés, avec leurs membres déchirés ou mutilés ;

Souffrance dans les camps et les forteresses qui détiennent nos chers prisonniers, isolés de leurs familles et de leur patrie, voués à de dures privations ;

Souffrance dans les contrées envahies par l'ennemi, qui fait peser sur elles son joug barbare et les tient séparées de nous par un mur de fer et de feu ;

Souffrance parmi les exilés de ces malheureuses régions, qui ont dû fuir devant l'invasion et errent dénués de tout ;

Souffrance au sein des familles, où tant d'épouses et de mères pleurent la mort d'êtres aimés ou tremblent à tout instant pour ceux qui survivent ;

Souffrance enfin dans tous nos cœurs, qui compatissent à tous ces deuils et à toutes ces détresses, et attendent avec confiance, mais non sans angoisses, la victoire de la France.

Oui, vraiment ces jours sont entre tous des jours de douleur.

Sans doute, tous supportent courageusement ces douleurs et sont résolus à les accepter jusqu'au bout pour le salut de la patrie. Il n'en est pas moins vrai que tant de souffrances posent devant nous un mystère qui trouble et déconcerte la raison humaine.

En face de la douleur, la raison ne peut, en effet, que balbutier des consolations impuissantes. Quand elle ne se révolte pas, elle ne sait parler que de lois fatales qu'il faut subir. Seule, la religion chrétienne peut expliquer la souffrance, l'adoucir et la consoler.

Un homme d'État du dernier siècle, qui n'était pas croyant (1), l'a reconnu : « Ce qui fera à jamais la force du christianisme, c'est qu'il a donné un sens à la douleur. »

Nous voudrions, N. T. C. F., vous rappeler sur ce sujet si actuel les enseignements divins, et ainsi, comme l'apôtre saint Paul, « vous consoler dans la tribulation par les paroles que nous avons entendues de Dieu » (2).

Pour cela nous répondrons à ces deux questions :

D'où vient la souffrance?

A quoi sert la souffrance?

I

Et d'abord, d'où vient la souffrance?

La saine raison et la foi nous le disent, le monde est l'œuvre d'un Dieu bon. Comment se fait-il que la douleur y occupe tant de place? Dieu se plairait-il donc à rendre malheureux les êtres qu'il a créés?

Ne le croyez pas, N. T. C. F. La révélation nous l'apprend, le monde n'est pas tel que Dieu l'avait fait. Ce n'est pas Dieu qui a créé la douleur, pas plus qu'il n'a créé la mort (3), qui est la plus cruelle et comme l'assemblage de toutes les douleurs.

Sans doute, tout ce qui est créé est nécessairement imparfait. Par suite, si bien ordonnée qu'eût pu être

---

(1) M. Thiers.
(2) *II*, *Cor.*, I, 4.
(3) *Sap.*, I, 13.

la nature, elle eût été par elle-même sujette à l'imperfection, à l'infirmité, au déclin, et l'homme, n'ayant pour apanage que les dons naturels, eût dû, un jour ou l'autre, souffrir ou mourir. Mais, dans sa bonté toute gratuite, Dieu avait daigné doter la nature humaine de privilèges supérieurs à elle-même. En même temps qu'il lui avait communiqué sa propre vie en l'élevant à l'état surnaturel, il lui avait accordé des dons merveilleux, qui formaient en elle comme le cortège de la grâce, et par lesquels elle était soustraite à toute atteinte de la souffrance et de la mort. Si l'homme fût resté fidèle à la loi divine, sa vie se fût écoulée dans les délices sans mélange du paradis terrestre, et il serait passé, sans que son corps et son âme connussent de séparation, dans la béatitude éternelle du ciel.

Ce bel ordre a été renversé. En désobéissant à son Créateur, l'homme a perdu, avec la vie surnaturelle, les privilèges dont il avait été gratifié. A la suite du péché et par lui, la mort est entrée dans le monde (1), et avec la mort, la douleur, qui en est le prélude et l'avant-goût. Telle est l'origine de tous les maux dont souffre l'homme : Dieu n'en est pas l'auteur responsable.

Si la faute d'Adam est la cause première et générale de toutes nos souffrances, la plupart d'entre elles ont aussi pour causes particulières des fautes personnelles de ses descendants. Sans doute, il est

(1) *Rom.*, v. 12.

des douleurs qui peuvent n'être imputables qu'au désordre primitif, introduit dans le monde par le péché d'origine : telles certaines maladies et infirmités, telles des catastrophes comme ce récent tremblement de terre qui a couvert de victimes et de ruines toute une région de l'Italie. Mais combien d'autres malheurs qui sont dus à l'action, proche ou lointaine, de volontés perverses ! Combien d'hommes qui souffrent ou qui meurent prématurément, victimes de leurs fautes ou des fautes de leurs ascendants ! Et lorsqu'une guerre, comme celle qui ravage en ce moment l'Europe, multiplie par milliers les blessés et les morts, qui donc porte la responsabilité de tant de douleurs ? Ne sont-ce pas ceux qui, par un orgueil colossal ou une ambition sans frein, ont déchaîné de telles calamités ? Comment en faire grief à Dieu, qui condamne ces grands coupables, même quand ils osent se réclamer de son nom, et qui se réserve de les châtier à son heure ?

Il est vrai, Dieu les laisse faire, et tout en réprouvant ces crimes, il les tolère.

Ici, nous rencontrons un autre mystère, non moins profond que celui de la douleur, le mystère du mal moral et du jeu de la liberté humaine sous le gouvernement divin.

Dieu a voulu faire l'homme libre et « le laisser dans la main de son conseil » (1). A une création qui tout entière eût exécuté ses ordres comme le font les

(1) *Eccl.*, xv, 14.

5

astres, par une soumission fatale et sans mérite, il a préféré, comme plus glorieux pour lui et plus honorable pour nous, un monde dont le roi lui rendrait librement hommage, mais pourrait s'y refuser. Nous, si fiers et si jaloux de notre liberté, nous aurions vraiment trop mauvaise grâce à reprocher à Dieu de nous en avoir fait don.

C'est une conséquence de cette liberté, que l'homme ait pu en faire mauvais usage et introduire par là dans l'œuvre divine le péché et la douleur. Mais la douleur une fois née du péché, Dieu l'a, pour ainsi dire, adoptée, il en dirige les coups, et il s'en sert pour des fins dignes de lui et avantageuses à l'homme. Voilà pourquoi, tandis que le péché reste toujours opposé à la volonté de Dieu et l'objet de sa réprobation, la douleur entre après coup dans ses desseins, et ceux qu'elle atteint peuvent attribuer à la main divine les blessures qu'elle leur fait, quel qu'en soit d'ailleurs l'instrument.

C'était la malice de Satan qui avait enlevé successivement à Job tous ses biens et tous ses enfants; et cependant, apprenant les coups redoublés du malheur, il disait : « Le Seigneur m'avait donné; le Seigneur m'a ôté; que le nom du Seigneur soit béni (1)! ». C'était la haine des pharisiens, la lâcheté de Pilate, la cruauté des bourreaux, qui devaient infliger à Jésus sa douloureuse Passion et sa mort cruelle, et pourtant il disait d'elles : « Le calice que

(1) *Job*, I, 21.

mon Père m'a donné, est-ce que je ne le boirai pas (1)? ».

Que ces exemples vous instruisent, ô nos frères affligés, et vous soient déjà un réconfort et une consolation!

Dieu n'est pas le véritable auteur de vos douleurs. En un sens, c'est malgré lui et contrairement à ses premiers desseins que vous en ressentez les coups. Néanmoins elles ne vous touchent pas sans sa permission. « N'a-t-on pas deux passereaux pour un sou, a dit Jésus-Christ, et cependant pas un ne tombe à terre sans la permission de votre Père céleste. Ne valez-vous pas plus que tous les passereaux (2) ? ». Quand donc la douleur vous frappe, c'est que le Père infiniment sage et bon, dont la Providence conduit toutes choses, lui en donne congé, en vue des effets bienfaisants qu'avec le secours de sa grâce elle peut produire en vous.

Quels sont ces effets, à quoi sert la souffrance, nous allons maintenant vous le dire.

II

La souffrance répare,
La souffrance perfectionne,
La souffrance mérite.

Et, premièrement, elle *répare*.

La souffrance est la conséquence et la sanction du

---

(1) *Joan.*, XVIII, 11.
(2) *Matth.*, x, 29.

péché : ainsi le veut la justice. Par le péché, révolte contre le Créateur, l'homme trouble l'ordre de la création et la détourne de sa fin, qui est la gloire de Dieu : il est équitable que la création se retourne contre le pécheur et, en le faisant souffrir, venge son auteur outragé. « Il est juste, dit Bossuet, que la terre refuse ses fruits à qui a voulu goûter le fruit défendu (1). » En outre, le péché est la recherche déréglée d'une jouissance : il est juste encore que l'équilibre soit rétabli par une souffrance.

C'est une loi de la justice que la souffrance suive le péché, mais c'est un effet de la miséricorde qu'elle le répare. Si le pécheur repentant accepte sa souffrance et l'offre à Dieu en compensation de l'offense qu'il lui a faite, Dieu daigne l'agréer comme payement de la dette contractée envers sa justice.

Or, quel est l'homme qui, au cours de sa vie, n'a jamais failli? « Si nous disons que nous sommes sans péché, écrivait saint Jean, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous (2). » Aussi, le premier sentiment de l'âme croyante et humble, quand elle souffre, est-il qu'elle a mérité de souffrir. Volontiers elle redit, avec un grand chrétien qui venait de perdre plusieurs de ses enfants : « Je solde mon compte de pécheur (3). » Or, solder ce compte en ce monde, c'est tout profit. « Mettez-vous d'ac-

---

(1) Sermon pour le dimanche de la Quinquagésime.
(2) *I Joan.*, I, 8.
(3) Louis VEUILLOT.

cord avec votre créancier, a dit Notre-Scigneur, pendant que vous êtes en route avec lui, de peur que si vous attendez d'être au terme, il ne vous traduise devant le juge, qui vous fera jeter en prison et rendre jusqu'à la dernière obole (1). » Se souvenant de cette parole, le vrai chrétien s'estime heureux de pouvoir, par ses souffrances, satisfaire en cette vie à la justice divine, afin d'éviter ses rigueurs par delà le tombeau.

Est-ce à dire que la souffrance soit toujours le châtiment de fautes personnelles, et qu'on souffre d'ordinaire ici-bas dans la mesure où l'on est coupable? Loin de nous cette pensée! C'était la thèse des amis de Job, « ces consolateurs onéreux » (2) qui, le visitant dans l'extrémité de misère où il était réduit, s'évertuaient à lui prouver que ses malheurs n'étaient que la juste punition de ses fautes. Dieu les condamna « pour n'avoir pas parlé selon la rectitude devant lui » (3).

Il y a en ce monde beaucoup de souffrances que n'ont pas méritées ceux qui les endurent. Elles ont pourtant aussi une vertu réparatrice, mais ce n'est pas une réparation individuelle qu'elles opèrent, c'est une réparation sociale.

On parle beaucoup, en nos jours, de la solidarité. Certains l'exaltent à l'excès, au détriment de la cha-

---

(1) *Matth*, v, 25.
(2) *Job*, xvi, 2.
(3) *Job*, xlii, 7.

rité qu'ils prétendent remplacer par elle. La solidarité n'en est pas moins une loi providentielle, dont Dieu est le premier à faire l'application. C'est un lien qui unit dans une dépendance mutuelle les membres d'une même famille, d'une même société, et les rend en quelque mesure responsables les uns des autres. Par suite, quand un ou plusieurs membres de cette famille, de cette société, font le mal, tous participent aux conséquences de leurs fautes. Si ces fautes provoquent des châtiments, les innocents pâtissent souvent avec les coupables, mais, en payant les dettes de ceux-ci, ils leur achètent le pardon.

N'est-ce pas ce que nous voyons à cette heure dans notre pays ?

Nous le disons sans vouloir l'offenser, et parce que nous l'estimons assez pour lui faire entendre la vérité, la France a péché. En tant que nation, elle a cru pouvoir se passer de Dieu, elle s'est séparée de lui. Un trop grand nombre de nos concitoyens ont rejeté ses enseignements et méconnu ses lois... Soudain, un fléau s'est déchaîné sur nous, qui enveloppe dans ses ravages les justes avec les pécheurs. Parmi les flots de sang et de larmes qui coulent, il y a beaucoup de sang très pur, beaucoup de larmes versées par la vertu. Ce sang et ces larmes effaceront toutes les souillures, individuelles et nationales. C'est un immense sacrifice qui rachètera la patrie.

En réparant le passé, la souffrance *perfectionne* le présent.

En même temps qu'elle expie les péchés commis, elle préserve d'en commettre de nouveaux. « Quand tout nous rit dans le monde, dit encore Bossuet, nous nous y attachons trop facilement, le charme est trop puissant et l'enchantement trop fort. » Au contraire, quand nous souffrons, les passions qui nous entraînent d'ordinaire au mal perdent de leur puissance. Les attraits des biens terrestres s'émoussent : les richesses, les plaisirs, les honneurs, apparaissent avec leur vraie valeur, c'est-à-dire comme choses chétives et précaires, incapables de rassasier et de fixer nos cœurs, indignes d'être préférées au bien suprême, à la paix que donne et au bonheur que promet l'accomplissement du devoir. La tentation a moins de prise sur une âme et sur des sens en proie à la douleur, il leur est plus aisé d'éviter le péché.

En outre, il y a dans la souffrance comme une sorte de salutaire contrainte, qui oblige à grandir en vertu.

« La tribulation produit la patience (1), » dit saint Paul, et saint Jacques ajoute que « la perfection est l'œuvre de la patience (2). »

Qui dit vertu, dit force et courage : c'est le sens même du mot. Or, il faut plus de force et plus de courage pour souffrir que pour agir. Les anciens déclaraient que le sommet de la grandeur morale,

---

(1) *Rom.*, v, 3.
(2) *Jac.*, I, 4.

c'est le juste aux prises avec l'adversité et la supportant sans défaillance. Nos saints Livres répètent souvent que « comme le feu éprouve l'or et l'argent » (1), et les font sortir du creuset purs de tout alliage, ainsi la douleur éprouve la vertu et lui donne toute sa splendeur. C'est la même pensée qu'exprime Bossuet quand il parle de « ce quelque chose d'achevé que le malheur ajoute à la vertu ».

Toutes les vertus acquièrent par l'épreuve plus de vigueur et plus d'éclat.

Dans la douleur, la foi prend tout son prix. Notre foi se résume, selon la parole de saint Jean, « à croire à l'amour que Dieu a pour nous » (2). Or, croire à cet amour, quand Dieu nous caresse et nous prodigue ses douceurs, c'est chose facile; mais y croire encore et non moins fermement quand il nous frappe, c'est la victoire suprême de la foi : témoin cette jeune femme à qui la guerre ravissait hier un époux tendrement aimé et qui écrivait : « Je crois que Dieu a permis ce qui est le meilleur pour moi ; je ne le comprends pas, mais je le sais. »

Par la douleur, l'espérance se développe. Les tristesses de la terre font songer au ciel et excitent à le désirer. Plus la vie présente est sombre et dure, plus l'âme aspire à la vie à venir, toute de lumière et de joie. Le besoin ressenti du secours d'En Haut fait jaillir du cœur la prière ; et quel hommage plus pré-

---

(1) *Eccl.*, II, 5.
(2) *I Joan.*, IV, 16.

cieux à Dieu que la confiance qui s'écrie avec le prophète : « Quand même je marcherais dans l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, ô mon Dieu! parce que vous êtes avec moi (1). Quand même il me tuerait, j'espérerais en lui (2)! ».

La douleur, acceptée comme elle doit l'être, accroît la charité. Souffrir pour Dieu est le gage suprême de l'amour qu'on lui porte. Jésus-Christ l'a dit : « Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime (3). » Qu'on donne sa vie d'un seul trait dans le martyre sanglant, ou qu'on la donne goutte à goutte dans la souffrance de chaque jour, c'est par là surtout que l'amour divin se témoigne, s'alimente et grandit.

La charité pour le prochain se dilate de même sous l'influence de la douleur. Les cœurs brisés sont ceux qui savent le mieux compatir et se donner. Il est écrit du Fils de Dieu lui-même « qu'il a dû en tout se faire semblable à ses frères, sujets à l'infirmité, pour devenir miséricordieux » (4). C'est en souffrant soi-même qu'on apprend à consoler autrui, et, réciproquement, c'est dans la pratique de la charité envers ceux qui souffrent que les affligés trouvent une de leurs plus douces consolations.

La douleur est donc vraiment une grande école de vertu.

---

(1) *Ps.*, XXII, 4.
(2) *Job*, XIII, 15.
(3) *Joan.*, XV, 13.
(4) *Hebr.*, II, 17.

N'est-ce pas encore ce que nous avons présentement sous les yeux? On a dit que l'année qui vient de finir, si elle a pu être appelée « l'année terrible », a été aussi « l'année sublime » : pourquoi, sinon parce qu'elle a fait jaillir de toutes parts l'héroïsme? On a dit encore que « la guerre nous contraint tous à être meilleurs » : c'est vrai de toute tribulation, et cela, d'ordinaire, dans la mesure de la souffrance qu'elle apporte :

Rien ne nous fait si grands qu'une grande douleur.

La grandeur morale dans le présent est une promesse de bonheur pour l'avenir. Non seulement la douleur répare et perfectionne, mais elle *mérite.*

Un poète disait à Dieu :

Dans vos cieux, au delà de la sphère des nues,
. . . .
Peut-être faites-vous des choses inconnues,
Où la douleur de l'homme entre comme élément.

Ces choses inconnues à l'imagination du poète, elles ont été révélées à la foi du croyant. Écoutez saint Paul : « Les souffrances du temps ne sont rien, en comparaison de la gloire future qui sera manifestée en nous (1)..... » « Les tribulations courtes et légères du présent produisent en nous un poids éternel de gloire sublime et sans mesure (2) ».

Voilà, N. T. C. F., le dernier et le plus précieux

(1) *Rom.*, VIII, 18.
(2) *I Cor.*, IV, 17.

fruit de la douleur. Sans doute, par l'effet de la bonté de Dieu, tout acte accompli dans sa grâce, en conformité avec sa volonté et en vue de lui plaire, mérite une récompense éternelle. Nos joies elles-mêmes, légitimes et surnaturalisées, peuvent se transformer en béatitude céleste. Mais combien plus fécondes nos douleurs, et parce qu'elles nous font pratiquer plus de vertu, et parce qu'elles bénéficient de promesses particulières de Dieu ! C'est spécialement aux pauvres, à ceux qui pleurent, à ceux qui souffrent, que sont annoncées « la possession du royaume de Dieu, l'éternelle consolation, une récompense abondante dans les cieux » (1).

Au temps de sainte Thérèse, vivait en Espagne, lié avec elle d'une sainte amitié, un religieux célèbre par ses effrayantes austérités, Pierre d'Alcantara. A l'heure même de sa mort, il apparut à Thérèse, transfiguré, radieux, et il lui dit : « O bienheureuse pénitence, qui m'a valu une si grande gloire ! » C'était le cri du saint entrant dans le ciel.

Si tous les élus du paradis pouvaient nous parler, ils nous tiendraient un semblable langage. Lorsque du sein de l'éternité, plongés dans l'océan de la béatitude infinie, assurés de la posséder pour toujours, ils se retournent vers leurs années de la terre, celles-ci leur paraissent comme un point imperceptible en face de l'immensité de durée qui s'étend devant eux ; et ce qu'ils estiment le plus dans le cours de ces années, ce

(1) *Matth.*, IV, 5.

dont ils remercient Dieu davantage, ce sont les souffrances qu'ils ont endurées selon sa volonté, parce que c'est à elles qu'ils ont conscience de devoir la meilleure part de leur bonheur. « Nous nous réjouissons, Seigneur, peuvent-ils dire avec le psalmiste, pour les jours où vous nous avez frappés, pour les années où nous avons connu la douleur (1). »

Ces sentiments seront un jour les nôtres, nous l'espérons, N. T. C. F. « Quand nous aurons passé une minute dans le ciel, disait le bienheureux curé d'Ars, nous saurons ce que vaut un quart d'heure de souffrance. » Que notre foi nous l'apprenne dès à présent; qu'elle nous fasse estimer nos souffrances comme le plus précieux des trésors!

Il est, N. T. C. F., une image qui résume et personnifie tous les enseignements divins sur la souffrance : c'est le Crucifix. Levez les yeux sur cette image sacrée : mieux que toutes les paroles, elle vous révélera les causes et les effets de la douleur.

Le Crucifix, c'est la douleur déifiée. Quand le péché eut introduit la douleur dans le monde, Dieu ne voulut pas laisser l'homme en porter seul le poids. Ayant résolu d'envoyer son Fils sur la terre pour être le trait d'union vivant entre lui et son œuvre, il voulut faire de ce Fils incarné « un homme de douleurs » (2). Tout ce que peut souffrir une nature

---

(1) *Ps.*, LXXXIX, 15.
(2) *Is.*, LIII, 3.

humaine, les dénuements, les opprobres, les tortures du corps, les amertumes du cœur, les agonies de l'âme, tout cela porté à un degré d'intensité qui ne fut jamais égalé, vous l'avez, ô Jésus, enduré sur la croix.

Par là vous avez offert à votre Père une réparation surabondante du péché. Vous n'aviez pas à réparer pour vous-même, car vous êtes l'innocence et la sain teté absolues (1), mais « vous aviez pris sur vous toutes nos iniquités » (2), et c'est pour les expier que vous avez tant souffert.

Par là vous avez donné à l'humanité les plus sublimes exemples. L'humilité, l'obéissance, la douceur, la patience, l'amour de Dieu et le zèle de sa gloire, la charité pour les hommes et le souci de leur salut éternel, toutes ces vertus que vous aviez pratiquées durant toute votre vie, vous les avez portées, dans votre Passion et dans votre mort, au suprême degré de l'héroïsme.

Par là vous avez mérité pour vous même une gloire sans égale. De par son union à la divinité, votre humanité sainte avait à cette gloire un droit de nature : Dieu a voulu qu'elle vous appartînt aussi par droit de conquête. Vous l'avez dit vous-même, « il fallait que le Fils de l'homme souffrît pour entrer dans sa gloire » (3); et saint Paul nous le déclare,

---

(1) *Hebr.*, VII, 26.
(2) *Is.*, LIII, 5, 6.
(3) *Luc.*, XXIV, 26.

« parce que vous vous êtes humilié en vous faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix, à cause de cela Dieu vous a exalté et vous a donné un nom au-dessus de tout nom, qui fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers » (1).

La gloire que vous avez conquise pour vous-même, vous l'avez aussi méritée pour les hommes, vos frères. « C'est par votre immolation, nous apprend encore votre apôtre, que vous êtes devenu pour ceux qui vous obéissent la cause du salut éternel (2). »

Regardez donc Jésus crucifié, ô vous qui souffrez, et vous trouverez dans cette contemplation l'intelligence de vos souffrances, la force de les accepter, la consolation qui les adoucira. Quelque dures et multiples qu'elles soient, elles n'égaleront jamais celles que le Fils de Dieu a endurées pour vous. Souffrez avec lui, et vos douleurs deviendront fécondes comme les siennes.

Souffrir avec Jésus-Christ, c'est souffrir uni à lui par l'état de grâce. Si vous avez eu le malheur de perdre la grâce par le péché, profitez du saint temps de Carême pour vous réconcilier avec Dieu par le sacrement de pénitence, afin que vos souffrances ne demeurent pas stériles pour l'éternité.

Souffrir avec Jésus-Christ, c'est accepter la souffrance en esprit de soumission à la volonté de Dieu et par amour pour lui. Il est des âmes généreuses

---

(1) *Phil.*, II, 8, 10.
(2) *Hebr.*, v, 9.

qui, avides de lui témoigner leur amour, en arrivent à aimer la douleur et à la désirer, comme le Christ qui disait de sa Passion : « J'ai un baptême dont je dois être baptisé, et comme je suis pressé qu'il s'accomplisse (1) ! » Si vous n'avez pas le courage d'aller jusque-là, tout au moins répétez avec Jésus au Jardin des Oliviers : « Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite et non la la mienne (2) ! »

A ce prix, vos souffrances répareront vos fautes, elles rachèteront celles de vos frères et de votre patrie, elles vous feront monter vers les sommets de la beauté morale, elles vous mériteront un bonheur sans mesure et sans fin.

2 février 1915.

---

(1) *Luc.*, XII, 50.
(2) *Matth.*, XXVI, 42.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). 8.8.1918

